



Signataire : Thierry Cerutti

Date de dépôt : 18 novembre 2022

Question écrite urgente

La direction des TPG prend en otage les citoyens genevois

Les TPG ont récemment été le sujet de divers articles dans la presse, notamment à la suite de la grève de son personnel et également par le manque de bus mis en circulation.

La raison évoquée par la direction pour annuler des courses est le manque chronique de personnel. On peut légitimement s'interroger sur cette excuse non fondée, sachant que la direction RH, et plus précisément le service RH, refuse des dizaines de candidatures sans motif fondé. Serait-ce le fait que ce service occupe principalement des résidents français ?

On pourrait s'autoriser à le penser au vu de la sélection plus que douteuse mise en place par ce service, refusant même des candidats détenteurs du permis poids lourd, voire des techniciens titulaires d'un CFC.

Est-ce que les diplômes et autres brevets français sont plus intéressants pour notre régie publique genevoise ?

Refuser la candidature d'un candidat expérimenté, certifié et ayant d'excellentes recommandations parce qu'il a 2 kilos de trop, est-ce justiciable en période de crise et de manque de personnel ?

L'esprit parrainage qui a fait la fierté des TPG a été supprimé, favorisant le copinage en sous-marin plus opaque et moins transparent, sauf pour la direction bien entendu.

Les exemples ne sont pas exhaustifs et la liste est longue.

Les questions posées au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- ***Est-ce que la direction des TPG n'est pas directement responsable du manque chronique de personnel ?***

- *Est-ce que la direction des TPG ne prend pas les mesures qui s'imposent pour engager les résidents genevois ?*
- *Est-ce que la direction RH des TPG pratique la politique de la pomme pourrie afin de laisser croire qu'il faut engager des frontaliers ?*
- *Est-ce que la direction des TPG ne doit pas constater qu'elle a failli dans ses missions opérationnelles ?*
- *Est-ce que la direction des TPG ne devrait pas être plus à l'écoute de son personnel, notamment par le biais des partenaires sociaux ?*